

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate Tous les médias du Ouébec

Compétitivité des tarifs industriels : La stratégie énergétique ne va pas assez loin pour les grandes entreprises

Montréal, le 4 mai 2006 – L'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) s'est réjouie du dépôt de la stratégie énergétique du gouvernement du Québec, mais a déploré le fait qu'elle contienne peu de mesures visant à mettre fin à l'actuel climat d'insécurité en matière tarifaire, qui freine le développement de nouveaux projets d'investissements et met même en péril la pérennité de certaines entreprises.

Comme l'a déclaré son président, M. Michel Gariépy: «Nous sommes contents qu'enfin la stratégie soit déposée, car elle constitue une pièce maîtresse, qui doit s'intégrer à l'approche globale de développement économique du gouvernement. L'économie du Québec s'est fondée en bonne partie sur de grandes entreprises créatrices d'emplois de qualité et de richesses en région, qui ont transformé l'électricité en biens, dont plus du tiers est destiné à l'exportation. Pour qu'elles puissent continuer à jouer ce rôle moteur dans l'économie des régions, qui se traduit par une contribution annuelle au PIB de 2,4 milliards \$, il est impératif que les coûts d'électricité, qui peuvent représenter jusqu'à 60 % de leurs coûts d'opération, demeurent compétitifs. Or, rien dans la stratégie déposée aujourd'hui ne nous permet d'en être assurés.»

Un climat d'insécurité qui nuit aux investissements

En moins de 30 mois, les grandes entreprises ont subi quatre augmentations de tarifs et connu la fin de certains programmes d'options tarifaires, ce qui a majoré leur facture de 10 %, auxquels s'ajoute la dernière augmentation de 5,3 % depuis 1^{er} avril dernier, qui leur coûte à elle seule 102 millions \$ par année. Plus de 15 % de hausse des coûts qui se cumule aux impacts négatifs de l'appréciation de 25 % du dollar canadien face à la devise américaine.

De plus, pour ne donner qu'un exemple, la demande de hausse tarifaire de 10,1 % pour 2007, déposée par Hydro-Québec à la Régie de l'énergie en août dernier qui, suite au tollé de protestations, a été rabaissée en toute hâte à *moins de 5* % par le PDG, lors d'un point de presse, sans plus d'explications. Voilà qui sent davantage l'improvisation que la prévisibilité si chère à la grande industrie et qui n'est pas de nature à la rassurer. Car, il faut bien comprendre que même si la stratégie énergétique prévoit un gel du bloc patrimonial, ce qui est très positif, les tarifs industriels au Québec sont de moins en moins compétitifs face aux autres juridictions en raison de l'interfinancement qui, à lui seul, représente un coût de 300 millions \$ par année pour la grande industrie et des modifications aux méthodes d'allocation des coûts actuellement étudiées par la Régie.

1010, rue Sherbrooke Ouest Bureau 1800, Montréal (Québec)

H3A 2R7

Tél.: 514 350-5496 Télec.: 514 286-6078



D'ailleurs, force est de constater que lorsqu'il est question de comparer les coûts de l'électricité, on utilise trop souvent en références des villes comme New York, Boston ou Ottawa alors que les grandes entreprises consommatrices sont localisées hors des grands centres urbains. C'est ainsi que le nombre de juridictions les accueillant et offrant des tarifs moins élevés que le Québec est en croissance. Il s'agit par exemple au Canada du Manitoba et de la Colombie-britannique, aux Etats-Unis, du Tennessee, du Kentucky et du Missouri sans compter des pays comme le Brésil, la Norvège, l'Afrique du Sud, le Chili, le Bahrein, l'Australie et l'Islande.

En raison du climat d'insécurité en matière tarifaire, les grandes entreprises consommatrices d'électricité ont retardé des modernisations projetées, mis en veilleuse des investissements, certaines ont carrément délocalisé des opérations. Il y a donc urgence que le gouvernement prenne un engagement formel quant à son intention de continuer à miser, grâce à sa politique tarifaire, sur les entreprises qui transforment l'électricité en richesses, en emplois, en activités économiques et en dynamisme des communautés. Les projets de développement hydro-électrique et éolien dont il est fait état dans la stratégie sont certes intéressants, mais demeurent un apport ponctuel et limité dans le temps à l'économie par opposition à une présence continue et à une pérennité des entreprises présentes sur le territoire depuis des décennies.

Les grandes entreprises consommatrices réitèrent donc leur demande en faveur d'une **politique tarifaire stable, juste et prévisible qui leur permette de demeurer compétitives** dans leurs industries respectives. Pour ce faire, le gouvernement devra fournir des lignes directrices claires à la Régie de l'énergie, pour l'inciter à utiliser d'autres critères pour moduler son approche de fixation des tarifs. Il devra également lui fournir des orientations pour que se règlent les questions cruciales de l'interfinancement des tarifs et des modifications aux méthodes d'allocation des coûts.

Une mise en application concertée

L'Association a tenu à saluer certains engagements contenus dans la stratégie énergétique concernant notamment le développement hydraulique, la diversification des sources d'approvisionnement de gaz naturel, les économies d'énergie et plus spécifiquement la restructuration de l'agence de l'efficacité énergétique.

«Cette stratégie a été précédée d'une très vaste consultation. Nous souhaitons que sa mise en application se fasse de façon concertée entre les représentants de la grande industrie, le gouvernement, la Régie de l'énergie et Hydro-Québec. Il y a urgence de rétablir une relation d'affaires de long terme, fondée sur la confiance et la réciprocité entre tous les intervenants dans le dossier de l'électricité. Il est également essentiel que le gouvernement fasse les liens attendus et annoncés entre cette stratégie et la stratégie de développement économique récemment lancée, l'Avantage québécois pour éviter les incohérences, le travail en vase clos et pour que la main droite cesse d'ignorer ce que la gauche fait. C'est une question de santé économique des entreprises, des régions, bref de tout le Québec», a conclu le président de l'AQCIE.

1010, rue Sherbrooke Ouest Bureau 1800, Montréal (Québec)

H3A 2R7 Tél.: 514

Tél.: 514 350-5496 Télec.: 514 286-6078



À propos de l'AQCIE

Fondée en 1981, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) représente les plus importants consommateurs d'électricité établis au Québec, soit la presque totalité des secteurs industriels dont la facture totale d'énergie électrique s'élève à près de 1,5 milliard \$ par année. Les membres de l'AQCIE souscrivent près de 60 % de la puissance électrique industrielle totale du Québec, ce qui représente environ 42,6 tWh.

- 30 -

Source : Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE)

Pour renseignements Luc Boulanger, directeur exécutif AQCIE (514) 919-6050

Tél.: 514 350-5496 Télec.: 514 286-6078